

Impôt sur le revenu

sommes tous dans un état d'interdépendance et que nous ne pouvons garder cette énergie, parce que même lorsque nous exportons des produits finis, dans un sens nous exportons de l'énergie.

Il serait sage de considérer que l'initiative de l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été mauvaise dans son ensemble. Un des avantages à inviter un associé à prendre part à une entreprise est que s'il ne réalise pas de bénéfices et si la société n'en réalise pas non plus, celle-ci ne paie pas de dividendes. Mais si vous empruntez de cette personne, vous devrez verser des paiements en capital et intérêt, même si l'entreprise déperit ou fait faillite. Sous bien des rapports, les politiques visant à décourager l'investissement étranger, puis, à encourager, d'autre part, les emprunts à l'étranger, ce qui comporte des paiements en capital et intérêt, ne sont pas les meilleures. A mon avis, l'initiative de l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été essentiellement nuisible à l'économie canadienne, à moins qu'on ne veuille une économie qui fonctionne au ralenti.

A mesure que l'activité des entreprises décroît, les gouvernements provinciaux doivent porter des charges plus lourdes pour assurer le même niveau ou un niveau plus élevé de prestations d'aide sociale. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, on publiait en manchette qu'un administrateur d'une association hospitalière de l'Ontario lançait l'avertissement que les hôpitaux de la province devront licencier 4,000 employés et demander \$5 de plus par jour à cause des coupures prévues dans le budget provincial. Bel augure. Il y est dit que les hôpitaux ontariens vont recevoir une augmentation de 4 p. 100 seulement, ce qui est nettement insuffisant pour tenir compte des 8 p. 100 d'inflation et leur permettre ne serait-ce que de ne pas rétrograder.

● (2152)

Nous allons connaître des difficultés très graves. Mais nous ne sommes seuls dans ce cas, et il est consolant de penser que d'autres pays sont dans le même cas. Dans son numéro d'aujourd'hui, le *Journal* d'Ottawa reproduisait un article de l'*Economist* de Londres; l'auteur se demande s'il est possible de maintenir la croissance sans inflation. Fait intéressant à noter les États-Unis, qui se trouvent en bien meilleure situation avec, depuis 1975, un taux d'inflation qui tourne autour de 6 p. 100, n'arriveront pas, semble-t-il, à maîtriser l'inflation. A ce que j'ai pu constater, l'opinion générale est qu'il faut réduire le taux de l'inflation. Mais ce faisant nous risquons d'augmenter le chômage et de réduire la production. Si par contre nous continuons de gonfler la masse monétaire au rythme de l'inflation, nous courons au désastre.

On n'en sort pas, et tous les pays occidentaux semblent dans le même cas. L'Allemagne de l'Ouest refuse de résorber le chômage, mais son taux de croissance a toujours été bas. Et malgré tout, son taux de chômage me semble beaucoup moins élevé que le nôtre. Comment réduire l'inflation sans freiner l'économie? Il y a peut-être de l'espoir du côté des incitations fiscales aux entreprises en fonction du rendement, et peut-être plus encore du côté d'un moratoire sur les propositions de loi entraînant des dépenses nouvelles. Nous avons eu plus que notre part de grands programmes sociaux et nous devrions y regarder à deux fois avant de les élargir encore. En tout cas, il n'y a pas de raison d'avoir des programmes sociaux qui bloquent l'initiative individuelle et qui limitent la rémunération de l'effort. Il va falloir nous demander sérieusement si nos grands programmes sociaux découragent l'épargne indivi-

duelle. Le seul moyen dont dispose actuellement l'individu pour faire face à l'inflation, c'est de dépenser le plus possible. En d'autres termes, il est plus avantageux de posséder des biens réels que du papier comme les actions, les obligations et les dépôts bancaires.

Pour moi ce mini-budget, qu'on l'appelle comme on voudra, n'a pas d'autre importance que d'avoir été présenté à ce moment-ci. Je pense que le ministre a minimisé la gravité de la situation économique. Seul l'avenir dira si nous avons fait tout ce qu'il fallait.

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, Wetaskiwin est un nom difficile à prononcer, et je vous pardonne votre erreur parce que mes propres collègues ont parfois des difficultés. J'ai dit que je le signalerais pour rendre la pareille à un député qui a mal prononcé le nom de ma circonscription lors d'une émission il y a quelque temps.

A mon avis, le bill C-11 est une mesure très importante parce qu'elle porte sur l'impôt sur le revenu. La partie du bill qui traite de l'imposition est importante dans la mesure où notre politique fiscale déterminera les progrès éventuels que va faire notre pays. Dieu sait que nous avons besoin, à l'heure actuelle, du genre d'orientation qui permette la croissance de notre économie. Il faut user avec discrétion de l'instrument qu'est l'imposition, car de même que des mesures fiscales positives et progressistes favorisent la croissance économique, une politique fiscale mal conçue peut contribuer à une croissance désordonnée de l'économie et à un taux de chômage élevé. C'est pourquoi nous devons étudier attentivement les modifications que l'on propose d'apporter à la loi de l'impôt sur le revenu et bien en comprendre les répercussions avant de donner notre approbation finale au bill C-11.

J'aimerais dire tout d'abord qu'un certain nombre de propositions contenues dans le bill me semblent constructives. Il y a notamment des mesures concernant l'imposition des industries extractives, mesures que nous préconisons depuis un certain temps. J'ai écouté de nombreux députés dire qu'il est nécessaire de découvrir de nouvelles sources d'énergie et de les exploiter. Nous venons d'entendre le député de Cape Breton-East Richmond (M. Hogan) nous dire que nous devrions encourager l'exploitation houillère au Cap-Breton ainsi qu'en Alberta et en Colombie-Britannique. Nous approuvons les propositions qui aideront l'industrie pétrolière de l'Ouest à prospecter notamment pour découvrir les nappes de pétrole qui se trouvent dans notre province et il faut encourager les gens à faire cette prospection. Nous venons peut-être enfin de comprendre qu'il importe de mettre du capital-risque à la disposition des petites industries pour la prospection pétrolière, car tous ceux qui sont en rapport avec l'industrie pétrolière savent que l'or noir ne jaillit pas chaque fois qu'on fore un puits.

Je me réjouis également de voir la mesure concernant le report de l'impôt sur les gains en capital, notamment pour les agriculteurs. Je représente une région agricole et je sais que les agriculteurs de ma circonscription verront d'un œil favorable cette proposition. Je veux parler de la proposition de l'ancien ministre des Finances reprise par l'actuel ministre et visant à différer l'impôt sur les gains de capital lors de la vente d'une entreprise ou d'une ferme lorsque le produit de la transaction est utilisé pour acheter une autre entreprise de même nature, une autre ferme, l'équipement ou les immeubles nécessaires à l'expansion de la ferme ou de l'entreprise. Le parti PC préconise cette mesure depuis des années. De fait, au cours de la dernière session j'ai présenté une motion, à titre de député, par